



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 5 décembre 2016, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 25 janvier 2017.

- Règlement 2016-289 décrétant une dépense de 1 645 371 \$ et un emprunt de 1 645 371 \$ pour des travaux de rénovation à l'aréna

Ce règlement d'emprunt 2016-289 entre en vigueur le 26 janvier 2017.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Pierre Rondeau

Donné à Crabtree ce, 26 janvier 2017

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **26 janvier 2017** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **26 janvier 2017**

.....
Pierre Rondeau